

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 février 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt trois février deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 février 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Serge GODARD, Maire, présidant la séance**

**Présent(e)s :**

**Serge GODARD, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Patricia GUILHOT, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :**

**Odile VIGNAL, Yves CARROY, Jean-Yves FAFOURNOUX, Catherine GUELON-NEYRIAL, Jean MAISONNET, Christine PERRET**

**Excusé(e)s :**

**Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Paule OUDOT**

**Absent(e)s :**

**Fatiha AMARA**

**Secrétaire :**

**Paula RIBEIRO**

-----

## **SUBVENTION A L'ASSOCIATION ETUDIANTE ASSOCIATION SENEGALAISE CLERMONT-FERRAND**

-----

La somme inscrite au budget primitif 2007 en vue de l'attribution des subventions aux associations étudiantes s'élève à 15 380 euros.

Il vous est proposé en accord avec votre commission de bien vouloir attribuer la subvention suivante :

**ASSOCIATION SENEGALAISE CLERMONT-FERRAND : 500 euros**

L'association sénégalaise de Clermont-Ferrand a été créée en 1991 par des étudiants et sympathisants sénégalais. Elle accueille les nouveaux arrivants et les accompagne tout au long de l'année universitaire.

Elle organise diverses actions culturelles et participe à des actions franco-sénégalaise en partenariat avec des organisations et des associations humanitaires.

Cette association est également à l'origine d'une convention bilatérale afin de mettre en relation les deux universités de DAKAR et d'Auvergne pour une collaboration dans le cadre de la recherche, de l'enseignement et de la formation ainsi que la diffusion des connaissances et de la culture.

### **DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 01/03/07

Le Maire,

Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint

Gilles Jean PORTEJOIE